

# COMMUNE DE VERDALLE

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2018

L'an deux mil dix-huit, le 29 août à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Rose SEGUIER, Maire.

Présents : Présents : Mme Marie-Rose SEGUIER, M. Philippe HERLIN, M. Clément PASSELERGUE, Mme Thérèse BOUAIZAR, Mme Marlène FOULQUIER, M. Jean-Alain DIEGO, M. Philippe FERRERI, M. Jean-Michel BRANDAN

Absents et excusés : M. Gérôme JAMME (procuration à Mme SEGUIER Marie-Rose), Mme Sandrine REBELO (procuration à Mme Thérèse BOUAIZAR), M. Richard MAUREL (procuration à M. Jean-Alain DIEGO), Mme Géraldine SATGE.

Secrétaire de séance : M. Clément PASSELERGUE.

### Ordre du jour :

#### **Rapport annuel sur le Prix et la Qualité de l'Eau et du Service Assainissement Collectif**

Les RPQS (eau et assainissement) sont présentés au Conseil Municipal. Certains éléments sont à revoir. Ils seront représentés lors du prochain Conseil Municipal pour être approuvés.

#### **Délibération concernant la révision du PPRI**

Madame le Maire présente le nouveau Plan de Prévention des Risques Inondation. Après discussion le Conseil Municipal émet quelques réserves sur les zonages proposés. Ces réserves seront reprises lors de l'enquête publique en octobre 2018 (la date n'est pas encore fixée).

#### **Délibération concernant diverses demandes de subvention exceptionnelles**

Lecture est faite de différents courriers sollicitant des subventions :

- de l'association Ac'cros chien81 qui demande aussi la pose de deux panneaux « club canin » ;
- des Jeunes Agriculteurs pour l'organisation de la manifestation « terre en fête » ;
- de trois élèves du Lycée Agricole de Touscayrats dans le cadre du Projet d'initiative de Communication (PIC).

Après discussion, il a été accordé une subvention de :

- 200 € à L'association Ac'cros chien81. Une autorisation pour la pose des panneaux est décidée à la charge de l'association ;
- 300 € à l'association des Jeunes Agriculteurs ;
- 200 € aux élèves du Lycée Agricole de Touscayrats.

#### **Participation au plan anti dissémination du chikungunya, de la dengue et autres arboviroses dans le département du Tarn.**

Madame le Maire informe Le Conseil Municipal de la réception de l'arrêté et de la délibération qui met en place la participation au plan anti dissémination du chikungunya de la dengue et autres arboviroses dans le département du Tarn.

Nous recevrons plus tard un titre de paiement de 46,84 € (nb d'habitant x participations par habitant soit 1171 x 0.04 €).

## PLUI

La révision du PLUI suit son cours. Des réunions publiques sont organisées durant le mois de septembre (pour notre commune cette réunion est à Massaguel le 12 septembre prochain).

Une proposition pour les zonages AU a été étudié concernant leurs orientations d'aménagement.

## Courriers reçus

Courrier de Mme DRIESSEN concernant le pont qui lui permet d'aller à son habitation. La communauté de communes et la commune de Massaguel seront contactées pour trouver une solution de réparation à ce pont.

Courriers de Mr MARTY et Mr GINDROZ concernant la fête locale. Ils demandent à ce qu'elle soit déplacée à cause des nuisances.

Un vote est effectué et à la majorité le Conseil Municipal décide que la fête restera sur la place du Fort.

Une réponse leur sera faite par écrit.

Il est convenu que, comme par le passé, le Conseil Municipal restera vigilant dans les mesures à apporter afin de gérer au mieux et éviter les désagréments.

## Questions diverses :

**Aménagement pistes forestières :** Madame le maire présente la proposition de l'ONF concernant la réfection des pistes forestières. Quatre pistes sont concernées. Une consultation d'entreprise sera faite par l'ON. Ces travaux ayant été prévus au budget primitif 2018 en investissement

**Eclairage public :** Le changement des ampoules par des leds dans tout le village est terminé. Les dossiers de demande de subvention sont en préparation.

**Relais Assistante Maternelle :** la rencontre des assistantes maternelles qui se faisait su la commune le vendredi matin est supprimée pour le moment.

L'Automobile Club de Monaco organise du 30 janvier au 6 février le 22ième « Rally Monte Carlo Historique » Le rallye traversera la commune le 1er février 2019.

Un Courrier de la préfecture a été reçu pour rappeler aux mairies l'obligation de participer au fonctionnement des écoles privées pour les enfants résidants sur la commune.

**Stagiaires :** Cet été deux jeunes ont effectué un stage (Lea Salvignol aux espaces verts, Tessy Radaelli au secrétariat). Elles ont fait un excellent travail.

**Eglise du village :** Les réparations au niveau du plafond n'ont pas été faites. Un devis a été demandé. L'assurance ne prend en charge que la réparation intérieure en dégât des eaux. Il faut réfléchir sur le devenir de cette église ??

Mme Thérèse BOUAIZAR fait remarquer la présence du bloc de boites aux lettres à l'entrée du lotissement qui ne sert plus.

Ce bloc sera supprimé, les habitants du lotissement seront informés par courrier. Ils devront installer une boite aux lettres à leur habitation et mettre le numéro correspondant à la maison.

Fin de séance à 22 heures 45.